

ART-THERAPEUTE RNCP34526 REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION IRFAT

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 1 : Animation d'une activité créatrice au sein d'un atelier artistique			
A1.1 – Animation d'un atelier (art-pictural, sculpture, théâtre, marionnettes, danses, écriture) <ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge un groupe autour d'un projet créatif - Réalisation d'un reporting auprès des équipes pluridisciplinaires et de sa hiérarchie - Suivi individuel des personnes ayant suivi l'atelier 	C1.1 – Conduire une animation dans son ensemble de l'accueil des personnes jusqu'à la fin de l'atelier et sa restitution <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger un projet d'animation au sein d'un projet d'établissement et auprès d'une équipe pluridisciplinaire afin de prendre en charge un groupe autour d'un projet créatif - Etablir les étapes d'animation de son atelier dans son ensemble afin de mesurer une progression pédagogique de la réalisation créatrice 	Mise en situation professionnelle simulée : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation pratique d'une animation d'atelier simulée devant des professionnels de l'art-thérapie et une équipe pluridisciplinaire du jury : - Soutenance orale de la simulation devant un jury professionnel 	Les critères d'évaluation qui seront mesurés au travers de ces évaluations sont : Capacités d'animation <ul style="list-style-type: none"> - Les étapes de mise en place de d'un atelier artistique sont respectées - Les postures de management mise en place pour maintenir cadre dans l'animation d'un atelier - Le déroulement des étapes de l'accompagnement d'une

IRFAT - ART-THERAPEUTE
Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 27/03//2020

<p>A1.2 Organisation logistique de son atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du matériel avant le démarrage de l'atelier - Établissement du budget - Réalisation d'une feuille de route de son atelier - Présentation en amont le projet de l'atelier à l'équipe pluridisciplinaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire l'atelier de façon autonome dans l'objectif de prendre en charge l'activité des personnes dans sa globalité - Rendre compte à sa hiérarchie et auprès des équipes pluridisciplinaires du déroulement d'un atelier en faisant ressortir les avantages identifiés et les problématiques rencontrées à prendre en compte pour les prochains ateliers <p>C1.2 – Préparer l'organisation logistique d'un atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calculer un budget prévisionnel en fonction des besoins matériels nécessaires à la réalisation d'un atelier - Communiquer à l'équipe pluridisciplinaire ce que l'animation de l'atelier va apporter aux personnes et comment l'action s'intègre dans le projet d'établissement et/ou institutionnel 	<p>Etude de cas écrit portant sur le déroulement et l'analyse d'un atelier</p>	<p>personne pendant et après l'atelier : préparation et budget, déroulement de l'accompagnement, synthèse et analyse de l'atelier</p> <p>Capacités d'organisation d'un atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les étapes de préparation en matériel de l'atelier sont respectées : le calcul d'un budget de fonctionnement d'un atelier en respectant un cadre budgétaire donné.
<p>A1.3 L'accompagnement des personnes dans la conduite de l'atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation au public la thématique de la réalisation créative de l'atelier - Accompagnement individuel 	<p>C1.3 – Accompagner les personnes lors de l'animation d'un atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des références culturelles et artistiques en lien avec la thématique de son atelier - Mettre en place un relationnel individuel qui encourage et rassure le participant dans sa réalisation - Réaliser des actions créatives communes afin de créer une dynamique au sein de l'atelier - Analyser les besoins individuels des participants afin de s'assurer de l'implication et de la satisfaction de la personne - Appliquer le cadre déontologique de la profession afin de respecter le déroulement d'un atelier d'art-thérapeutique 		<p>Capacités à accompagner la personne</p> <ul style="list-style-type: none"> - La manière de présenter un atelier en faisant des références artistiques en lien avec la thématique de l'atelier - Le déroulement d'une animation collective en prenant en compte les besoins individuels de chacun et le respect des règles déontologique

<p>A1.4 La gestion des problématiques d'accompagnement des personnes pendant la conduite de l'atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des problématiques en lien avec les réalisations créatives - Mise en place de des mesures correctives - Reporting auprès des équipes pluridisciplinaires. 	<p>C1.4 – Agir sur les problématiques individuelles et les besoins des personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner individuellement la personne à réaliser son action créative tout en prenant en compte sa pathologie afin de s'assurer d'un résultat satisfaisant de la personne - Evaluer le niveau de stress de la personne et agir en fonction du besoin immédiat afin de la rassurer et l'aider à passer le cap. - Réaliser un reporting sur la conduite de son atelier auprès de l'équipe pluridisciplinaire et la hiérarchie dans l'objectif de faire remonter les bienfaits et les dysfonctionnements vécus par les personnes pendant l'atelier. 		<p>Capacités à agir en fonctions des besoins des participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les étapes de l'accompagnement individuel des personnes en prenant en compte les pathologies individuelles du groupe - La manière de prévenir et d'agir face à une personne qui se trouve en situation de stress - Le contenu d'un reporting par rapport au déroulé de la situation et de l'analyse faite pour mesurer la pertinence des résultats obtenus ainsi que les causes de dysfonctionnements
---	--	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 2 : Conception et intégration d'un projet d'art-thérapie au sein d'un établissement			
<p>A2.1 – Intégration de ses interventions au sein d'un projet d'établissement et/ou institutionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un protocole d'animation de séances d'art-thérapie à partir des demandes individuelles et collectives d'un commanditaire - Participation à l'élaboration d'un projet institutionnel - Conception et rédaction d'un projet d'art-thérapie en s'inscrivant dans la définition d'un projet d'établissement et/ou institutionnel - Application des règles de fonctionnement d'un cadre déontologique et poser le cadre thérapeutique déterminé par le projet d'établissement 	<p>C2.1 Intégrer ses interventions d'art-thérapie au sein d'un projet d'établissement et/ou institutionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser une situation clinique afin de réaliser une stratégie d'intervention artistique - Organiser les étapes de l'élaboration d'un projet d'art-thérapie pour correspondre aux attentes d'un projet institutionnel - Argumenter les avantages d'une pratique art-thérapeutique afin que les responsables d'une équipe pluridisciplinaire puissent adhérer au projet - Appliquer les règles déontologiques de la profession permettant de poser son cadre d'action pendant les interventions - Travailler en équipe en sachant poser le cadre de sa pratique professionnelle 	<p>Rapport/mémoire de stage et d'analyse de sa pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description de ses pratiques au travers situations vécues pendant les stages en institution et/ou en établissement - Analyse des méthodes d'évaluation et de rédaction des bilans de situation - Démontrer des axes - Démontrer des axes de recherche et de développement qui ont été utilisés pendant la période expérientielle 	<p>Les critères d'évaluation qui seront mesurés au travers de ces évaluations sont :</p> <p>Capacités à intégrer ses interventions dans un projet d'établissement et/ou institutionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les situations cliniques observées permettant la mise en place de son intervention artistique - Les étapes dans l'élaboration d'un projet d'art-thérapie associé à un projet institutionnel - La manière dont sont appliquées les règles déontologiques dans un contexte donné
<p>A2.2 – Observation de l'évolution des séances</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recensement des ressources individuelles des personnes et des difficultés rencontrées dans leurs 	<p>C2.2 Mesurer et évaluer les conséquences de ses pratiques d'art-thérapie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les personnes sur le plan sensori-moteur, cognitif et relationnel dans l'objectif d'adapter ses pratiques 	<p>Soutenance orale du rapport/mémoire devant un jury de certification</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attester qu'au moins 80% des critères sont atteints 	<p>Capacités les résultats de ses séances d'art-thérapie par rapport à un projet d'établissement et/ou institutionnel</p>

<p>prises en charge sur le plan sensorimoteur, cognitif et relationnel au moyen de bilans psychopathologique et d'anamnèse</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une restitution de son atelier à l'équipe pluridisciplinaire le suivi de ses interventions - Application d'objectifs de réussites et de performances dans les résultats obtenus <p>A2.3 – Justification et restitution des évolutions observées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction des observations et des bilans des ateliers conduits selon des indicateurs à la hiérarchie aux équipes pluridisciplinaires - Intégrations et recommandations sur les résultats obtenus <p>A2.4 – Analyse de ses pratiques au travers d'échanges et d'actions pluridisciplinaires et de supervisions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echanges et analyses avec les équipes pluridisciplinaires et d'autres art-thérapeutes - Application des recommandations et autres analyses dans son champ d'action professionnel - Application d'éléments de recherches permettant de faire évoluer sa pratique 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir une analyse clinique afin de réaliser un bilan des situations individuelles observées - Utiliser un vocabulaire professionnel adapté au secteur concerné pour la réalisation de son rapport - Accompagner la personne et/ou le groupe en faisant référence aux objectifs déterminés dans le déroulement du protocole global de la séance <p>C2.3 Restituer les résultats de son travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger des bilans et des rapports sur ses activités afin d'informer les équipes pluridisciplinaires et la hiérarchie sur les objectifs et les résultats des ateliers menés. - Créer des indicateurs et autres outils pour mesurer et évaluer les résultats afin de déterminer un niveau de satisfaction et de recommandation - Appliquer des références et ses compétences en psychologie et psychopathologie dans la réalisation des bilans et de ses observations à émettre à l'équipe pluridisciplinaire. <p>C2.4 Faire évoluer ses pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exploiter les éléments de recherches cliniques appropriés au métier d'art-thérapeute - Démontrer sa capacité à utiliser un réseau permettant de faire évoluer ses compétences sur un niveau artistique et clinique 		<ul style="list-style-type: none"> - L'utilisation de références cliniques pour situer les difficultés des personnes accompagnées - Les étapes d'une restitution d'atelier sont décrites dans son ensemble - Les étapes qui permettent de démontrer une gestion autonome de son intervention <p>Capacités à restituer son travail auprès d'une équipe pluridisciplinaire et une hiérarchie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les étapes de la rédaction d'un rapport et/ou d'un bilan - La manière de démontrer des indicateurs de performance et de résultats - L'application de références en psychologie et psychopathologie <p>Capacités à démontrer ses retours d'expériences et le développement de ses connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'énumération des éléments de recherches exposés dans son mémoire/rapport de stage - La participation à un réseau professionnel et à une pratique de supervision.
--	---	--	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>		REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
			MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 3 : Gestion d'une activité autonome d'art-thérapeute				
<p>A3.1 – La définition de son cadre d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'identification de son public - La présentation de sa pratique auprès des structures - La gestion de sa communication avec ses prestataires - La contractualisation de ses interventions - La pérennisation de son activité auprès de sa clientèle 	<p>C3.1 – Appliquer une organisation et une gestion commerciale de son activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démarcher des institutions et établissements pour offrir ses services d'art-thérapeute - Mettre en place des supports de communication pour présenter son activité auprès d'une clientèle institutionnelle et d'établissements concernés - Rédiger un protocole d'activité et l'argumenter auprès des prestataires - Développer des supports numériques de communication pour se positionner sur les réseaux sociaux 	<p>Réalisation d'un livret de professionnalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description de son plan d'action professionnel à 3 ans et 10 ans - Grille d'appréciation et d'évaluation de la période expérientielle <p>Soutenance de ce livret de professionnalisation devant un jury professionnel</p>	<p>Les critères d'évaluation qui seront mesurés au travers de ces évaluations sont :</p> <p>Capacités à démontrer son cadre de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les étapes de la démarche commerciale de son démarrage à la conclusion d'un contrat de prestation 	
<p>A3.2 – L'organisation de son activité auprès des prestataires</p> <ul style="list-style-type: none"> - La proposition d'un contrat de prestation 	<p>C3.2 – Organiser son activité auprès des prestataires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Négocier des contrats de prestation pour fidéliser une clientèle 		<p>Capacités à organiser son activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les étapes de la rédaction d'un contrat de prestation 	

<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation de sa prestation : protocole, budget matériel et déroulement - La présentation de son animation auprès des équipes pluridisciplinaires et les hiérarchies concernées par l'activité <p>A3.3 – La gestion de son activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - La gestion de ses obligations statutaires professionnels - L'accompagnement financier et comptable de son activité - Communiquer sur son activité auprès des institutions et établissements - Organiser et gérer son temps de travail - Pérenniser son activité en adhérent à un réseau 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place sa prestation au sein de l'établissement (budget et besoins en espace et matériel) - Echanger avec les équipes pluridisciplinaires sur ses pratiques dans le but de faire le lien entre son animation et le projet institutionnel et/ou d'établissement - Evaluer et calculer un budget afin de provisionner ses frais de fonctionnement <p>C3.3 – Conduire la gestion de son activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trouver les ressources pour être accompagné dans la mise en place et la gestion de son entreprise - Rechercher les personnes ressource pour la gestion de son activité et leur présenter mon fonctionnement - Mettre en place une veille commerciale pour fidéliser et entretenir une clientèle - Réaliser un contrat et le négocier auprès d'une institution ou d'un établissement 		<ul style="list-style-type: none"> - Les phases de l'organisation d'une prestation - Les organisations mise en place pour présenter son travail auprès des partenaires internes <p>Capacités à conduire et entretenir son activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le calcul d'un seuil de rentabilité pour provisionner ses recettes et ses dépenses - Les étapes de la présentation de son activité auprès des ressources financières et gestionnaires - Les étapes de son organisation commerciale en vue du développement et de la pérennisation de son activité
---	--	--	---